



Info Santé Emploi : Le service d'information pour le maintien dans l'emploi

Info Santé Emploi, service d'orientation par téléphone gratuit (coût d'un appel local) et anonyme, vous informe et vous oriente vers l'interlocuteur pertinent et qui vous correspond.

- **Info Santé Emploi vous donne une information de 1er niveau** sur les questions de santé et d'emploi, lorsque celui-ci est menacé (pour vous, pour un proche, un collaborateur) ;
- **Info Santé Emploi vous oriente** vers l'interlocuteur le plus à même de répondre aux questions qui se posent à vous dans le but de tout tenter pour le maintien dans l'emploi.

Info Santé Emploi s'adresse à vous :

- Salariés, travailleurs indépendants, exploitants agricoles ;
- Entreprises (dirigeants, responsable ressources humaines, managers, etc.) ;
- Toute personne, professionnel, ou structure qui souhaite avoir de l'information sur le maintien dans l'emploi.

Lorsque la santé menace l'emploi, celui d'un proche ou d'un collaborateur, j'appelle **Info Santé Emploi !**



Lundi, mardi,
mercredi, vendredi :
9h - 12h30 / 13h45 - 17h15
Jeudi : 9h - 17h